

Mission permanente de la France

auprès de l'Office des Nations unies à Genève
et des autres organisations internationales en Suisse

CG/cda/2018-1735014

La Mission Permanente de la France auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse présente ses compliments au Haut-Commissariat aux droits de l'Homme et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint la réponse du Gouvernement français au questionnaire en relation avec la résolution 38/4 du Conseil des Droits de l'Homme intitulée « Droits de l'Homme et changements climatiques ».

La Mission Permanente de la France auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat aux droits de l'Homme les assurances de sa très haute considération./.



Genève, le 27 novembre 2018

Haut-Commissariat aux droits de l'Homme
Palais des Nations
1211 GENEVE 10

Réponses du MTES au Questionnaire en relation avec la Résolution du Conseil des droits de l'Homme A/HCR/RES/38/4

1/Impacts des effets néfastes du changement climatique

Dans les pays en développement, les femmes sont particulièrement vulnérables aux impacts des changements climatiques, d'une part car leurs moyens de subsistance dépendent en grande partie des ressources naturelles fortement tributaires des aléas naturels et d'autre part en raison des rôles sociaux qui leur sont attribués et des inégalités qui en découlent.

Affectant le plus sévèrement les personnes les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre et dotées de moyens limités pour s'y adapter, les changements climatiques constituent l'une des principales injustices sociales de notre époque.

Le fait d'être un homme ou une femme constitue un facteur décisif pour déterminer le niveau de risque auquel une personne est confrontée face aux chocs climatiques extrêmes, et aux modifications de l'environnement et de l'économie. Les moyens de subsistance des femmes dépendent en grande partie des ressources naturelles (l'eau, les produits de la forêt, l'agriculture) fortement tributaires des aléas climatiques. Les impacts des changements climatiques (dégradation des terres et des forêts, baisse des rendements, etc.) conduisent à la raréfaction des ressources rendant plus difficiles les activités menées par les femmes. En effet les femmes sont particulièrement vulnérables au changement climatique et subissent ses effets de manière disproportionnée en raison de leur rôle social, en vertu duquel elles fournissent à la famille de l'eau, de la nourriture et des matières combustibles. Dans le monde, les femmes prennent en charge plus de 70 % des corvées d'eau et de la gestion de l'eau; dans les régions les plus touchées par le changement climatique, 70 % de toutes les femmes travaillent dans le secteur agricole, mais qu'elles ne participent que rarement à l'élaboration des politiques climatiques. Selon les estimations de l'ONU, 70 % du 1,3 milliard de pauvres dans le monde sont des femmes; les personnes pauvres vivent plus fréquemment dans des zones marginalisées vulnérables aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer et aux tempêtes; les femmes et les enfants courent quatorze fois plus de risques que les hommes de trouver la mort dans une catastrophe naturelle.

2/Engagement de la France pour promouvoir une approche sensible au genre

- La France est dotée d'un Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Parce que l'égalité réelle est encore bien loin d'être atteinte, le président de la République en a fait la «grande cause nationale» de son quinquennat. L'ensemble du gouvernement est désormais pleinement mobilisé autour d'objectifs ambitieux.

- o Quelques chiffres français éloquent :

- ☐ la part des tâches domestiques réalisées par les femmes est de 72%

- ☐ la part des femmes parmi les experts, représentées dans les médias (télévision, radio) est de seulement 35%

- ☐ mais la part des femmes parmi les élus aux dernières élections et les membres du gouvernement a augmenté (50%)

- Lors de la COP21, la France s'est engagée à porter la voix des femmes et à inclure la question du genre et de l'égalité dans l'Accord de Paris sur le climat. Le ralliement de la communauté internationale à notre vision est un succès pour l'humanité, pour les femmes. L'autonomisation des femmes et la réalisation de l'ODD 5 constituent un effet levier de la lutte contre le dérèglement climatique. Ainsi, l'égalité entre les femmes et les hommes doit être intégrée de manière transversale à l'ensemble des politiques de développement durable, et par extension aux programmes d'adaptation, d'atténuation et d'accès aux technologies.
- La France s'engage donc en faveur de l'égalité femmes-hommes :
 - o En 2018, la France a contribué financièrement à la mise en œuvre du plan d'action sur le genre sous l'égide de la CCNUCC.
 - o Le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères a lancé en mars 2018 la 3e stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022).
 - o Sur le terrain, la France a soutenu, en octobre 2018, une initiative identifiée dans le Partenariat Canada-France pour le climat et l'environnement, annoncé à Paris en avril 2018 par le Premier ministre Trudeau et le Président Macron. Un atelier de formation pour les négociatrices francophones africaines a été monté en partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et la Women's Environment & Development Organization (WEDO) à Dakar. Il a réuni pendant 4 jours, 20 négociatrices francophones représentant 15 pays de la région subsaharienne.
 - o L'équipe climat du MTES est doté d'un point focal national genre dont le rôle majeur est la sensibilisation, le renforcement de capacités et la coordination au niveau national et international sur le genre et le climat. Le point focal national s'est en effet rendu en novembre 2018 à Belgrade, sur invitation du Programme des Nations Unies pour l'environnement, dans le cadre d'un atelier d'échanges de bonnes pratiques avec les pays des Balkans et le Liban.

3/ Donnée pertinente vs effet néfastes : cf question 1

4/ Dispositifs et outils pour la mesure des impacts

Mise en place du groupe de travail genre du GIEC (groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat), organe scientifique de référence qui fournit aux politiques une évaluation globale de l'état des connaissances sur le changement climatique. Le groupe de travail genre vise à accroître la participation des femmes dans le GIEC (actuellement environ seulement 30% de femmes parmi les auteurs des rapports) et publiera un rapport avec des recommandations au printemps 2019.

Le MTES, en collaboration avec le MEAE, a répondu à un questionnaire visant à collecter des données de la part des gouvernements sur les politiques mises en place pour améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris dans la perspective des travaux du GIEC.

5/ Exemples de bonnes pratiques pour la promotion du genre

L'équipe climat du MTES est dotée d'un point focal national genre dont le rôle majeur est la sensibilisation, le renforcement de capacités et la coordination au niveau national et international sur le genre et le climat. Notre point focal national s'est en effet rendu en novembre 2018 à Belgrade, Serbie, sur invitation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, dans le cadre d'un atelier d'échanges de bonnes pratiques avec les pays des Balkans et le Liban. L'objet de l'intervention touchait au rôle du point focal français sous l'égide de la CCNUCC et au sein des pays européens. Une trentaine de participantes originaires de Bosnie, Serbie, Macédoine, Albanie, Monténégro, Kosovo et Liban y ont assisté. Le projet a concrétisé la participation de la France à la mise en œuvre du plan d'action sur le genre adopté à la COP23 en mettant en pratique l'item A1 du Gender action plan (*A.1 En recourant à des moyens tels que des ateliers, l'assistance technique, etc., accroître la capacité des Parties et des autres parties prenantes d'élaborer des politiques, des plans et des programmes favorisant l'égalité des sexes en matière d'adaptation, d'atténuation, de renforcement des capacités, de technologie et de financement*) mais également les items B3, B4, C2, D3 et E4.

6/ Information supplémentaire pour soutenir les efforts réalisés

A l'initiative du ministère français de la Transition Ecologique et Solidaire, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en partenariat avec CARE France, WECF et Adéquations dans le cadre de la Plateforme Genre et développement, la rencontre du 11 décembre sur le Pavillon français, à l'occasion du Gender Day de la COP24, mettra en débat les enjeux opérationnels de concrétisation des engagements sur le genre et le climat, avec des intervenantes et intervenants du Sud et du Nord, d'institutions et de la société civile.

